

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE ST PIERRE DELS FORCATS
EN DATE DU vendredi 22 septembre 2015 à 18h00**

Présents: Mme CAZEILLES Joëlle, M. ECHARD Vincent, M. GAURENNE Claude, Mme GOSSET Julie, M. MOLINIER Jean-Luc, M. PALAU Henri, M. RODRIGUEZ Antoine

Absents : Melle PALAU Sandrine procuration à M. MOLINIER Jean-Luc, M. BLANQUE Pierre, M. BONO Jean-Pierre, Mme MIGNARD Sarah

Convocation: 7 septembre 2015

Secrétaire de séance: M. PALAU Henri

Préambule : approbation compte-rendu de la dernière réunion du CM
Validation de l'ordre du jour

1/ Accueil des réfugiés (question de Mme CAZEILLES):

M. le Maire informe l'assemblée que toutes les communes ont été sollicitées par Mme le Préfet afin de connaître les capacités d'accueil de réfugiés au sein des bâtiments publics.

La commune a répondu qu'elle ne possède pas de bâtiment disponible.

Une réunion a eu lieu au ministère et les directives transmises aux communes sur ce sujet.

2/ Prévision fleurissement supplémentaire 2015 (question de Mme CAZEILLES) :

Mme CAZEILLES trouve que le fleurissement du village est un peu triste et mérite d'être développé.

M. le Maire missionne Mme CAZEILLES pour définir les lieux supplémentaires à fleurir. Des conseils seront demandés à notre fournisseur. L'idée de créer une structure « St Pierre » tout en fleurs ou plantes est à creuser également, ainsi qu'un encouragement au fleurissement des particuliers.

1/ Demande arbres auprès du Conseil Départemental :

M. ECHARD souhaite arborer l'aire de détente du chemin du bousquet, remplacer un arbre planté sur un lieu de commémoration et regarnir l'ancienne décharge route de Planès.

Validation par le conseil municipal de la liste proposée, le dossier de demande sera déposé en ce sens.

2/ Affouage :

Une délibération rappelant les principes de l'affouage sera prise.

D'autre part, il semblerait que le garde forestier donne des facilités aux affouagistes pour finir leur coupe, il faut que ces derniers se manifestent en mairie.

Concernant le bois coupé le long de la promenade en forêt par le sieca, il serait souhaitable de le vendre en qualité de menus produits pour les particuliers. Voir avec le garde forestier, si c'est possible avant l'hiver.

Au niveau de la parcelle 24, M. ECHARD informe que celle-ci est trop pâturée, il y a trop de bétails en permanence. Il serait souhaitable de limiter l'estive.

3/ Régularisation foncière :

Sur conseils du service du cadastre, il convient de régulariser certaines parcelles

voiries encore privées et pourtant inscrites sur le tableau élaboré par les services de l'Etat et établi par arrêté municipal.

La procédure simplifiée nécessite délibération puis note explicative à transmettre au service du cadastre.

4/ Rapport sur le prix et la qualité des services eau et assainissement 2014 :

Monsieur le Maire présente les résultats des services eau et assainissement 2014. Le conseil municipal, après description des données, valide les documents émanant du SIAEPA du Cambre d'Aze.

5/ Redevance France Telecom 2014:

Le conseil municipal valide les tarifs d'occupation du domaine public afin de facturer France Telecom sur les réseaux existants.

6/ Remboursement prestations informatiques :

Monsieur le Maire rappelle que le service administratif et notamment les logiciels comptabilité sont en mairie de St Pierre pour le sieca et le siaepa.

Il indique que certains modules sont nécessaires : réinstallation logiciel, comptabilité analytique et évolution logiciel pour dématérialisation budgétaire.

Il propose de partager les coûts entre collectivités.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

7/ Règlement intérieur :

Le conseil municipal valide le principe de mise en place d'un règlement intérieur afin de formaliser l'organisation des services, les droits et obligations des agents, les règles d'hygiène et sécurité, ainsi que la conduite à tenir en cas de problèmes de d'addictions. Le projet sera transmis à la commission technique paritaire du CDG avant validation.

8/ Délibérations fiscales :

Informations sur les nouvelles dispositions.

Pas de changement sur la commune.

9/ Compte-rendus syndicats/commissions/projets en cours :

- **Syndicat intercommunal scolaire :** Mme GOSSET informe de la validation du projet d'école unique sur le Capcir, à Matemale. En parallèle, elle indique que les rapports de sécurité - accessibilité sont peu favorables côté Haut-Conflent sur La Cabanasse pour le centre de loisirs, la crèche, la cantine et l'école.
Un positionnement clair du RPI Cambre d'Aze sur un projet commun est nécessaire. Une réunion est programmée prochainement entre élus sur ce sujet.
- **Salle d'activités :** M. GAURENNE informe du retard de chantier que nous subissons. M. le Maire prend note et ce retard se règlera conformément aux règles établies dans le marché.
- **Plan Local d'Urbanisme :** comme demandé, à l'issue de l'enquête publique par le commissaire enquêteur, le bureau d'études a apporté les modifications nécessaires. Le dossier vient d'être transmis aux personnes publiques pour ultime avis avant le 5 octobre. Passé ce délai, le conseil municipal pourra

rendre ce document exécutoire.

- **SIAEPA du Cambre d'Aze** : le chantier de pose des compteurs s'achève. Une réunion publique pourra avoir lieu courant oct-nov
- **SIECA** : M. le Maire informe l'assemblée qu'un nouveau directeur a été recruté. La dernière réunion du SIECA a été l'occasion de faire le point des chantiers en cours.
- **Proposition préfectorale de création d'un comité communal feux de forêts** : le conseil municipal ne donnera pas suite, une organisation de surveillance de la forêt est déjà établie et la commune possède également un plan communal de sauvegarde.
- **Comité des usagers de la ligne du Train Jaune** : le conseil municipal approuve l'adhésion de la commune à cette association de défense du Train Jaune, valide également la motion proposée afin de soutenir l'action en cours compte de l'importance de ce moyen de transport.
- **Rassemblements élus** : le conseil municipal est invité à participer aux rassemblements contre la baisse des dotations de l'Etat demain à Mont-louis, puis à la gare de bourg-Madame le même jour, la gare étant menacée de fermeture.
- **Demande de commerce ambulant parking des pistes** : avis favorable pour l'été à allier avec le comité d'animation, impossible en hiver car les emplacements sont réservés pour la station de ski.
- **Epaves voitures** : la commune a mandaté la gendarmerie pour imposer leurs propriétaires à des astreintes financières si les véhicules ne sont pas enlevés. La commune suit cette affaire.
- **Chiens dangereux** : la mairie a reçu des plaintes de passants pour les chiens de la rue des lilas, leurs propriétaires ont été sensibilisés.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h00.

Le Maire,
Jean-Luc MOLINIER,

Le secrétaire de séance,
Henri PALAU,